

ABONNEMENTS

EDITION TRI-HEBDOMADAIRE. — Au Canada, un an, \$4 six mois, \$2.50 — Aux Etats-Unis, un an, \$5; six mois, \$2.50. — En Angleterre, un an, \$6; six mois, \$3. — En France, un an, \$12; six mois, \$6.

LE PAYS.

PAPINEAU et DORION Propriétaires-Editeurs

ANNONCES

Première insertion 8 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, 2 centimes par ligne. Le carré de 20 lignes \$50 pour l'année et \$10 pour six mois; le demi-carré de 10 lignes \$18 pour l'année et \$10 pour six mois, avec privilège d'un changement mensuel.

VOL. XIV.

Edition Tri-Hebdomadaire. — MONTREAL, JEUDI MATIN, 16 NOVEMBRE 1865.

No. 125.

MEUBLES, Etc. Etablissement Canadien de Meubles de Menage. C. E. PARISEAU, Propriétaire. 427, Rue Notre-Dame, 427.

COMPETITION ENTRE LES MEUBLIERS et les Encanteurs. T. PARISEAU, MEUBLIER, EN GROS ET EN DÉTAIL. 546, Rue Craig.

MARCHANDISES SECHES. MAISON JACQUES-CARTIER. A L'ENSEIGNE PAVILLON FRANÇAIS, RUE NOTRE-DAME.

MM. DUPUIS et Labelle s'empressent de recevoir leurs clients et de leur offrir le meilleur service.

Nouveautés! Nouveautés! No. 210, RUE NOTRE-DAME, Près la Rue St. Gabriel.

L'Enseigne du Pavillon Rouge. (FRANCO et Frère ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de MARCHANDISES de FANTAISIE et autres pour l'été, telles que: Soieries en grandes variétés, Mousselines, Châles, Rubans, Gants de Kid, etc.

La Compagnie de Navigation RIVIÈRE OTTAWA. Vapeurs de la Malle PRINCE OF WALES ET QUEEN VICTORIA.

GRANDE EXHIBITION DE DUBLIN 1865. COMPAGNIE DE VAPEURS OCEANQUES DE MONTREAL. ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

LA ligne de la malle de cette saison de première classe: Peruvian... 2,900 ton. — Capt. Ballantine Moravia... 2,650 ton. — Aiton Liberman... 2,434 ton. — Dutton Helgen... 2,400 ton. — Brown New-Scotian... 2,300 ton. — Wylie North-American... 1,784 ton. — Kerr Danacrus... 1,600 ton. — Watt

PRIX DU PASSAGE de Québec à Londonderry ou Liverpool: CABINE... \$60 et \$80 (Suivant les accommodements.) ENTRE-POINT... \$25

LIGNE EXPRESS AMERICAINE DE STEAMERS. MONTREAL A OGDENSBURG, PRESCOTT BROCKVILLE, KINGSTON, SACKETT HARBOR, OSWEGO, ROCHESTER, TORONTO, NIAGARA LEWISTON.

ET A TOUTES LES STATIONS DE L'OUEST ET DU SUD. L'UN des plus splendides steamers à cabine en connexion avec la ligne ci-dessus. EMPRESS, (Compagnie de Navigation B. C. & H. Limitée.)

UN convoi laisse la Station Bonaventure tous les matins (Dimanche excepté) à SEPT heures, en connexion à Lachine avec le Vapeur "Prince of Wales," pour la ville d'Ottawa.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC ET LIGNE REGULIERE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.

Le vapeur EUROPA, Capt. J. B. Labelle, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soirs à cinq heures pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à cinq heures précises, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Baitacan.

Le vapeur VICTORIA, Capt. Chs. Daveluy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis à deux heures P. M. en allant et revenant, à Lamoignon, à Boucherville, Repentigny et St. Sulpice; et partira de Lamoignon tous les Lundis à six heures A. M. et les Jeudis à six heures A. M.

AVIS AUX DAMES. NE CRAIGNEZ PLUS ABCÈS AUX SEINS. Un Préservatif et Remède SUR ET CERTAIN EXISTE. DEMANDEZ L'INFAILLIBLE DU Dr. L.... Pour les Femmes.

PORCHERON & COMTE, COURTIERS ET AGENTS, 64, Rue St. François-Xavier, MONTREAL.

Dr. E. MATHIEU, DENTISTE, No. 192, RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE.

Dr. Nelson Edwards, DENTISTE, No. 122 RUE CRAIG, Vis-à-vis de la Rue Côté.

JETTE & ARCHAMBAULT, AVOCATS, No. 24, Rue St-Vincent, No. 24, MONTREAL.

J. O. TURGEON, AVOCAT, No. 38, — RUE ST. VINCENT, — No. 38, MONTREAL.

CHARLES DAUOIT, AVOCAT, No. 20, Rue Saint Gabriel, MONTREAL.

P. A. O. ARCHAMBAULT, AVOCAT, No. 30 RUE ST. VINCENT.

J. DUHAMEL, AVOCAT, BUREAU: No. 16 et 18, RUE ST-VINCENT.

C. O. PERRAULT, AVOCAT, 24, — RUE ST. VINCENT, — 24, MONTREAL.

AVIS. MM. BELANGER et DESJARDINS, AVOCATS, Tiennent leur bureau du jour au No. 19 Cité St. Lambert et au Carré Chaboullon No. 163 leur Bureau du soir.

Dr. Chs. F. P. TRESTLER, DENTISTE, No. 122 RUE CRAIG, Vis-à-vis de la Rue Côté.

J. O. BUREAU, NOTAIRE, No. 2, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL.

Dr. Nelson Edwards, DENTISTE, No. 122 RUE CRAIG, Vis-à-vis de la Rue Côté.

Arrivée et départ des Malles DE MONTREAL. BUREAU DE POSTE, Montréal, 14 octobre 1865.

HOTELS et RESTAURANTS. WINDSOR SALOON. SALON WINDSOR. ERNEST LAPORTE, RUE NOTRE-DAME, 71.

DEPUIS longtemps le quartier Est de la Cité de Montréal se plaignait du peu de bon restaurant distingué, où l'on trouve de délicieux plats et de bonne cuisine.

HOTEL ST. LOUIS, No. 64, Rue St. Gabriel, No. 64 MONTREAL.

M. MAGLOIRE LONGPRE, Hôteur d'informe le public qu'il a transporté son hôtel de la rue Notre-Dame à la rue St. Gabriel, No. 64.

HOTEL DE L'EUROPE, 21, East Houston street, an coin de Cooby street, New-York.

MAISON ST. LAMBERT, No. 8, Rue St. Lambert, FRÈRES DE LA RUE NOTRE-DAME.

UN magnifique moulin à carder, un superbe moulin à fouler et un engin de 8 forces, le tout en parfaite condition et à bas prix pour argent comptant.

FEUILLETON. LE CORSAIRE ROUGE. FENIMORE COOPER. CHAPITRE XXII.

La plupart des matelots du Dolphin étaient endormis. Mais dans la cabine que le Corsaire avait abandonnée à madame Wyllys et à Gertrude, le sommeil n'avait pas encore pénétré; les deux carités qui tombaient de la lampe d'argent sur le visage des deux femmes, les deux physiognomies inquiètes et passives, mais dans un état d'attente d'insouciance.

— J'ai peur, reprit la gouvernante, que les matelots de ce bord ne connaissent d'autres lieux que celles qu'ils se font eux-mêmes.

— En ce cas, ce seraient des pirates? — J'en ai peur. — Oui, monsieur. Du moment que l'un d'eux est capable, tous les autres sont évidemment ses complices.

— Mais, madame, reprit Gertrude, vous savez qu'il y en a au moins un d'innocent puisqu'il est arrivé avec nous, et dans des circonstances telles qu'il ne peut nous avoir trahis.

— Je le figure. Il y a de différents degrés d'innocence; mais il me paraît presque d'avance que si l'honnêteté est à bord de ce vaisseau, elle n'existe que dans cette cabine.

— Les yeux de Gertrude se baissèrent, et ses lèvres frémissèrent. Elle éprouva un tremblement qu'elle ne put réprimer, et une émotion dont elle ne se rendit pas compte à elle-même.

— Je crois que vous ne rendez pas justice à notre protecteur, reprit-elle à voix basse. — C'est possible, ma chère, mais il faut nous attacher à tout. Contenez-vous; notre jeune domestique monte l'échelle, nous pourrions en tirer peut-être quelque délassement.

— Comment vous plaignez, et vous aimez vos chaînes! — Je ne me plains pas. La gouvernante le regarda fixement, et après un moment de silence elle ajouta: — Est-il ordinaire de voir l'équipage se révolter comme aujourd'hui?

JEUDI, 16 NOVEMBRE 1865

La tête de Rodrigue tomba sur son sein; il eût les regards froids et pénétrants de madame Wyllys, qui, après l'avoir vu disparaître par l'écouille, se leva contre son sein...

LE PAYS.

Montréal, 16 Novembre, 1865.

L'Hon. A. A. Dorion.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une biographie du chef du parti libéral par M. Fenwick Taylor. Cette esquisse, qui accompagne l'Album Photographique publié par M. Notman, est évidemment écrite par un adversaire politique, par un homme qui entretient du moins des opinions diamétralement opposées à celles de M. Dorion sur les grandes questions du jour.

Les personnes qui ne connaissent pas, ou qui n'ont pas eu occasion de rencontrer l'honorable Antoine Aimé Dorion, s'attendent à trouver en lui un gentilhomme qui a une grande habileté et à un esprit solide allié beaucoup de tact et de manières conciliantes. Ce n'est pas un faible éloge rendu à son caractère que d'avoir été choisi par la ville la plus importante de la province comme son représentant.

Après nos informations, ce nom n'a pas été adopté par le parti auquel il est appliqué, et nous ne croyons pas non plus que les principes de ce parti soient donnés lieu à une telle appellation. Le fait est que personne ne songe à en donner une définition bête. Il est clair et expressif, et sert au parti opposé pour les fins électorales.

« Le nom de rouge, appliqué à un parti, nous dit cet ami, est d'origine européenne, comme vous le savez, et ni le parti ni le nom n'ont d'analogie en Canada. Dans le district de Québec, ce nom est sans signification et ne blesse personne. Dans le district de Montréal, c'est un terme de convention seulement que l'on applique aux adversaires de M. Cartier. Cette explication peut être une bonne plaisanterie, mais elle n'est pas satisfaisante. Chacun sait que M. Dorion est opposé à M. Cartier, et qu'un politique le prouve à un libéral aux idées quelque peu plus avancées que celles du second, mais tout le monde n'est pas prêt à admettre que ces deux faits doivent, en politique, produire un « rouge ».

Il n'y a pas de doute que M. Dorion et le parti libéral dans le Bas-Canada qui s'est associé à lui ont eu des cartes bien difficiles à jouer. Les honneurs paraissent avoir été le plus souvent du côté de leurs adversaires, et ce n'est que de temps à autres que, par un tour d'adresse, lui et ses amis ont réussi à gagner le point. Nous croyons qu'il ne serait pas bien difficile de découvrir dans les circonstances exceptionnelles de leur jeu une raison qui expliquerait en partie la chance. Chaque parti en a considéré que sa propre main, et conséquemment tous deux ont joué très-souvent, sinon en sens contraire, du moins de manière à risquer la partie. Nul effort n'a été fait par l'un, peut-être était-il impossible d'en faire avec succès, pour juger de l'état, ou du caractère du jeu de l'autre; et cette manière de jouer, de la part des deux, seulement d'après ses propres cartes, ayant été suivie d'un désastre, a amené un refroidissement entre les porteurs.

Malheureusement les questions qui ont agité la province pendant ces dernières années ont été d'un caractère sectionnel plutôt que général. De plus, elles ont eu un caractère local et religieux et tendaient à favoriser la domination d'une race particulière, et les préjugés d'une église particulière. Pour atteindre ce but, l'on a insisté sur une augmentation de représentants anglais dans le Parlement, et l'on a conseillé une résistance opiniâtre à l'établissement d'écoles séparées. La première de ces mesures devait donner de la force au vote protestant; l'autre devait affaiblir l'Eglise Catholique Romaine; et toutes deux furent accueillies avec un faveur spéciale par le grand parti politique du Haut-Canada, de l'amour, de la réforme ne le cède qu'à l'ardeur de ce qu'il désigne habituellement par une expression moins que courtoise, celle de « Romanisme ».

Le parti dans la province supérieure dont nous avons signalé les tendances politiques, sur un ou de six points clairs et bien définis, fut accidentellement allié, dans le Parlement, de M. Dorion et du parti bas-canadien avec lequel il agit. Que l'alliance ait été bien cordiale ou qu'elle ait donné de la force aux alliés, c'est ce dont il est permis de douter. Une politique basée sur l'esprit de domination soit sectionnelle, nationale ou religieuse, ne peut être tenue avec faveur par la section, la race ou la croyance religieuse qu'elle tend à détruire.

Cette alliance avec le Haut-Canada convaincra mieux, nous le présumons, au sujet de cette esquisse par la force numérique qu'elle donna, par les votes que les alliés. Elle a été surtout avantageusement employée dans l'effort, et elle a servi comme moyen de gouvernement. Les libéraux extrêmes des deux sections de la province furent intimement liés dans leur opposition au gouvernement d'aujourd'hui du jour. Ils furent cependant divisés sur les raisons de leur opposition. Chaque parti avait un but commun à atteindre, mais aucun n'en tendait sur les moyens à adopter pour y parvenir. Ainsi, comme nous le verrons dans l'instant, faisant une lutte commune pour des intérêts divers, les deux parties trouvèrent impossible de concilier leurs intérêts lorsqu'ils furent obligés d'agir ensemble dans un même gouvernement.

Avant l'entrée de M. Dorion dans le Parlement, son nom et sa famille étaient bien connus en Canada. En outre de ses qualités personnelles, il avait une espèce de droit traditionnel aux suffrages de son pays. Son père, l'hon. M. P. A. Dorion, avait représenté le comté de Champlain dans la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, et son oncle, l'hon. M. P. Bureau, avait représenté le comté de St. Maurice. Son oncle, l'hon. J. O. Bureau, ex-député des comtés de Drummond et Arthabaska, représente aujourd'hui au Conseil Législatif la division électorale de Lorain. Son frère, M. J. B. Dorion est le député des comtés unis dont son oncle a été le représentant. (1)

M. Dorion naquit à Ste. Anne de la Pêrre, comté de Champlain. Entré en 1842 au Barreau bas-canadien, il en a été trois fois le *Barrister*, dans le district de Montréal. Il fut élu pour la première fois membre du Parlement par la ville de Montréal, aux élections générales de 1854. Il fut le député de cette ville jusqu'en 1861, époque à laquelle il se retira pendant plusieurs mois de la vie politique, après une défaite électorale.

Nous avons dit que M. Dorion entra au Parlement en 1854. Son premier acte fut de proposer à la présidence de la Chambre l'hon. Louis Victor Sicotte, qui fut élu avec une forte majorité. Le nouveau Parlement avait été élu sous des circonstances d'un caractère inusité; il venait après la dissolution sommaire du parlement précédent par Lord Elgin. Outre cet acte d'autorité dont l'effet fut de rapprocher les divers éléments qui composaient la Chambre dissoute, il y avait alors d'anciennes questions de parti importantes, assujetties depuis longtemps, qui se révélaient alors et demandaient une solution. Une grande divergence d'opinion séparait les hommes publics; les partis étaient respectables, puisque les principes étaient leur ligne de démarcation. Malgré tout, la violence et la dureté de ces luttes héréditaires avaient épuisé les combattants, et dans la chaleur même de l'engagement, alors que la passion semblait avoir rendu les belligères ennemis pour jamais, alors qu'il était difficile de séder et impossible de résister, les hommes d'état les plus éclairés et les plus expérimentés s'entendirent pour arrêter la lutte et faire un compromis. Le résultat fut un gouvernement de coalition auquel M. Hincks et les réformistes modérés du Haut-Canada accordèrent généreusement leur appui.

Mais cette coalition des partis n'eut lieu de fait que dans la section haut-canadienne du ministère; il ne se fit aucun changement dans la composition de la section bas-canadienne. M. Dorion se trouva donc absolument dans la même position vis-à-vis le nouveau gouvernement malgré tous ces changements. Ses opinions l'avaient porté à faire opposition à la partie bas-canadienne de l'administration, les circonstances ne lui laissant d'autre alternative que de continuer cette opposition. C'est ainsi qu'il se vit forcé de se joindre au parti libéral extrême du Haut-Canada, qui dès l'origine avait résisté à la coalition. Cette alliance accidentelle ne fut pas sans inconvénients pour les deux partis combinés. M. Dorion consentait à voter avec le parti bas-canadien, mais M. Dorion pour l'habileté de la tenue générale, mais il n'en fut pas de ces habiles politiques ne pouvaient s'aveugler sur certaines difficultés de détails qui entouraient l'une de ces questions, et tous deux devaient apprécier à la suite de la solution de ces difficultés, de nouveaux embarras encore plus compliqués, relativement à une section de la province, dont le règlement serait une source d'inconvénients et de dangers. La politique à suivre dans de telles conjonctures était celle de la résistance; le temps n'était pas encore venu où un antagonisme encore silencieux allait sortir de son sommeil, ou la réclamation énergique de droits sectionnels allait mettre en danger l'harmonie d'une administration dont les membres avaient été unis dans les luttes de l'opposition.

Le 14 avril 1856, M. John Sandfield Macdonald présenta la motion suivante: « Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence pour lui représenter qu'un jugement de cette chambre il est temps de mettre fin au système actuel de réunir alternativement les Chambres à Toronto et à Québec. » M. Dorion vota dans ce sens, mais M. Brown s'opposa à cette proposition. A la session suivante, ces deux politiques votèrent contre l'adoption d'une adresse priant Sa Majesté de choisir quelquel'un d'eux pour siégerait permanentement le gouvernement du Canada. Si nous avons bonne mémoire, M. Dorion déclara que ce choix devant convenir au peuple ne pouvait être fait que par un vote populaire. De son côté, M. Brown, avec un coup d'œil pénétrant, répéta ce qu'il avait souvent avancé, que le temps n'était pas encore venu de fixer un siège permanent au gouvernement canadien. Quelque fut le poids, la valeur de ces deux opinions, le vote de la Chambre n'en fut pas influencé, car elle décida, par une majorité considérable, que cette question, étant une

question de prérogative, devait, s'il était possible, être réglée par Sa Majesté seule. (A continuer.)

Revendication.

On est tout penaud dans le camp unioniste de notre prétention relative à M. Fisher. Personne ne veut comprendre que les déclarations de ce monsieur, durant la campagne électorale qui s'est terminée par son triomphe, nous puissent mettre en mesure de le ranger parmi les nôtres. Le *Courrier du Canada* n'a pas encore retrouvé ses esprits; c'est pourquoi il ne l'a obtenu qu'une voix.

« La confédération ne peut être affectée d'une manière sérieuse par le résultat de cette lutte. (C'est la première phrase dément que le *Journal de Québec* et tous ceux qui aspirent tant au revirement de l'opinion publique au Nouveau-Brunswick.) Avant cette question fut-elle décidée il n'y avait absolument un nouveau dissolution en conséquence un appel à un peuple. (C'est la seconde phrase.)

C'est hier que les canadiens des Etats-Unis se sont réunis à l'hôtel St Charles, no. 648, Broadway, New-York, dans le but de prendre en considération la situation et les intérêts des canadiens fixés aux Etats-Unis. Si ce numéro arrive à notre ami M. G. Batchelor, président du comité d'organisation, avant la clôture de la convention, nous lui recommandons de livrer à la connaissance et à l'appréciation de nos compatriotes les erreurs suivantes publiées par un journal canadien:

« On estime à 50,000 le nombre des canadiens aux Etats-Unis, le fait qu'on ne le connaît pas exactement. Les canadiens des Etats-Unis ont le droit de se réunir en un parti, sans un nouvel appel à un peuple. Voilà ce que veut M. Fisher. Eh bien! quelle autre chose voulons-nous, nous les adversaires de la confédération en Canada? Ne sommes-nous pas opposés à tout projet de confédération, général ou partiel, sans un appel à un peuple? Avons-nous jamais demandé autre chose que de voir voter les députés canadiens en faveur d'un appel à un peuple? L'opposition entend faire M. Fisher à tout projet d'union, général ou partiel, différent de celle que nous avons faite jusqu'ici aux partisans de la confédération. M. Fisher ne pense-t-il pas comme nous, sur ce sujet? Voulez-vous savoir ce pour quoi M. Fisher a été élu? Lisez ce que dit le *Register d'Albany*. « Parce qu'il était en faveur de l'abolition du ministère des postes; parce qu'il s'opposait à ce que le gouvernement favorise la union des provinces maritimes. »

« Appuyé sur ces preuves, nous nous rions du *Globe*, du *Courrier du Canada* et de tous les journaux qui trouvent nos prétentions insupportables. Nous prétendons encore que M. Fisher appartient pour le moins autant à notre parti qu'à leur. Qu'ils jurent à leur aise maintenant. »

« Quel meilleur exemple de la neutralité anglaise? »

« On lit dans l'Indépendance belge: Le gouvernement français ne désire pas continuer l'occupation du Mexique au-delà du temps qui est absolument nécessaire; mais il tient plus que jamais à faire disparaître tout sujet de querelle entre les Etats-Unis et la France, et à l'abandon du droit et de la justice en ce qui concerne les circonstances. »

« On lit dans l'Indépendance belge: Le gouvernement français ne désire pas continuer l'occupation du Mexique au-delà du temps qui est absolument nécessaire; mais il tient plus que jamais à faire disparaître tout sujet de querelle entre les Etats-Unis et la France, et à l'abandon du droit et de la justice en ce qui concerne les circonstances. »

« On lit dans l'Indépendance belge: Le gouvernement français ne désire pas continuer l'occupation du Mexique au-delà du temps qui est absolument nécessaire; mais il tient plus que jamais à faire disparaître tout sujet de querelle entre les Etats-Unis et la France, et à l'abandon du droit et de la justice en ce qui concerne les circonstances. »

« On lit dans l'Indépendance belge: Le gouvernement français ne désire pas continuer l'occupation du Mexique au-delà du temps qui est absolument nécessaire; mais il tient plus que jamais à faire disparaître tout sujet de querelle entre les Etats-Unis et la France, et à l'abandon du droit et de la justice en ce qui concerne les circonstances. »

« On lit dans l'Indépendance belge: Le gouvernement français ne désire pas continuer l'occupation du Mexique au-delà du temps qui est absolument nécessaire; mais il tient plus que jamais à faire disparaître tout sujet de querelle entre les Etats-Unis et la France, et à l'abandon du droit et de la justice en ce qui concerne les circonstances. »

« On lit dans l'Indépendance belge: Le gouvernement français ne désire pas continuer l'occupation du Mexique au-delà du temps qui est absolument nécessaire; mais il tient plus que jamais à faire disparaître tout sujet de querelle entre les Etats-Unis et la France, et à l'abandon du droit et de la justice en ce qui concerne les circonstances. »

Election de M. Mercler.

Nos lecteurs le savent, M. Mercler a été élu conseiller-ville par le quartier Est. M. Chapeau n'a obtenu qu'une voix. Plusieurs raisons expliquent la défaite de M. Chapeau. Nous passerons sous silence et son impopularité, et son ambition déclinée, et la laideur du petit jeu qu'il a joué pour plaire à ses patrons, et la popularité de M. Mercler, et l'intelligence du quartier Est, et l'influence des journaux qui ont appuyé M. Mercler. Nous nous arrêtons un petit instant sur l'influence de la *Minerve*.

Pourquoi, malgré le support qu'elle a donné à son candidat, celui-ci n'a-t-il obtenu qu'une voix? Parce que la *Minerve* n'est que par les intrigants qui convolent des places et les vieux torys endormis, gens sans influence. Pourquoi, malgré les réclames et le billard n'a-t-il pas été élu par le même quartier, le printemps dernier, et n'a-t-il obtenu qu'un petit nombre de votes ridicules? Parce que les personnes sensées ne se laissent pas conduire par elle, redoutant son peu de patriotisme et son peu de sincérité.

Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

« Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

« Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

« Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

« Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

« Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

« Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

« Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

« Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

« Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

« Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

« Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

« Comment se fait-il que l'organe du parti prétendu si puissant du toryisme, daigne au pouvoir, ne puisse qu'aliéner à ses protégés l'estime et la confiance publique? Il y a tout lieu de s'étonner de voir à combien peu d'influence et de crédit est parvenu le journal, qui n'a fait que descendre dans l'échelle de l'insignifiance depuis plusieurs années. Personne n'ose demander sérieusement quelle est sa valeur aux yeux du public. D'ailleurs, les faits que nous citons ci-dessus suffisent à lui prouver la parfaite inutilité de la *Minerve*.

Des nouvelles de Brésil.

Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière.

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

« Des nouvelles de Brésil annoncent que la ville de Matamoros s'est rendue sans condition aux brésiliens et aux alliés, et que la garnison paraguayenne, forte de 600 hommes, a été faite prisonnière. »

MEXIQUE.

Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros.

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

« Par la Nouvelle-Orléans, 10 nov. Le *Times* de cette ville dit que le siège de Matamoros par les libéraux mexicains se continue. Il y a beaucoup d'anciens officiers rebelles dans l'armée d'Escobedo. On dit que des transports français chargés de troupes sont arrivés à l'embouchure du Rio-Grande. Le 26, une nouvelle escarmouche a eu lieu près de Matamoros. »

Antérieurement à cette prise de possession, toute la terre dont les paysans de Vodolagny avaient la jouissance, avant la loi de 1861, leur avait été conservée, à titre de propriété, après la mise en vigueur de cette loi, et divisée en trois lots. Le premier, attentu aux habitations des paysans, était exactement contigu aux deux côtés du village; les deux autres lots se trouvaient séparés l'un de l'autre et du premier par les terres de la nouvelle propriétaire, Mme Ivanovna Schaffer.

« Antérieurement à cette prise de possession, toute la terre dont les paysans de Vodolagny avaient la jouissance, avant la loi de 1861, leur avait été conservée, à titre de propriété, après la mise en vigueur de cette loi, et divisée en trois lots. Le premier, attentu aux habitations des paysans, était exactement contigu aux deux côtés du village; les deux autres lots se trouvaient séparés l'un de l'autre et du premier par les terres de la nouvelle propriétaire, Mme Ivanovna Schaffer. »

« Antérieurement à cette prise de possession, toute la terre dont les paysans de Vodolagny avaient la jouissance, avant la loi de 1861, leur avait été conservée, à titre de propriété, après la mise en vigueur de cette loi, et divisée en trois lots. Le premier, attentu aux habitations des paysans, était exactement contigu aux deux côtés du village; les deux autres lots se trouvaient séparés l'un de l'autre et du premier par les terres de la nouvelle propriétaire, Mme Ivanovna Schaffer. »

« Antérieurement à cette prise de possession, toute la terre dont les paysans de Vodolagny avaient la jouissance, avant la loi de 1861, leur avait été conservée, à titre de propriété, après la mise en vigueur de cette loi, et divisée en trois lots. Le premier, attentu aux habitations des paysans, était exactement contigu aux deux côtés du village; les deux autres lots se trouvaient séparés l'un de l'autre et du premier par les terres de la nouvelle propriétaire, Mme Ivanovna Schaffer. »

« Antérieurement à cette prise de possession, toute la terre dont les paysans de Vodolagny avaient la jouissance, avant la loi de 1861, leur avait été conservée, à titre de propriété, après la mise en vigueur de cette loi, et divisée en trois lots. Le premier, attentu aux habitations des paysans, était exactement contigu aux deux côtés du village; les deux autres lots se trouvaient séparés l'un de l'autre et du premier par les terres de la nouvelle propriétaire, Mme Ivanovna Schaffer. »

« Antérieurement à cette prise de possession, toute la terre dont les paysans de Vodolagny avaient la jouissance, avant la loi de 1861, leur avait été conservée, à titre de propriété, après la mise en vigueur de cette loi, et divisée en trois lots. Le premier, attentu aux habitations des paysans, était exactement contigu aux deux côtés du village; les deux autres lots se trouvaient séparés l'un de l'autre et du premier par les terres de la nouvelle propriétaire, Mme Ivanovna Schaffer. »

« Antérieurement à cette prise de possession, toute la terre dont les paysans de Vodolagny avaient la jouissance, avant la loi de 1861, leur avait été conservée, à titre de propriété, après la mise en vigueur de cette loi, et divisée en trois lots. Le premier, attentu aux habitations des paysans, était exactement contigu aux deux côtés du village; les deux autres lots se trouvaient séparés l'un de l'autre et du premier par les terres de la nouvelle propriétaire, Mme Ivanovna Schaffer. »

« Antérieurement à cette prise de possession, toute la terre dont les paysans de Vodolagny avaient la jouissance, avant la loi de 1861, leur avait été conservée, à titre de propriété, après la mise en vigueur de cette loi, et divisée en trois lots. Le premier, attentu aux habitations des paysans, était exactement contigu aux deux côtés du village; les deux autres lots se trouvaient séparés l'un de l'autre et du premier par les terres de la nouvelle propriétaire, Mme Ivanovna Schaffer. »

due à la liberté, et Dieu sait le sort qui leur est réservé!

Voilà comment on rend la justice, comment on administre en Russie. Nous le répétons, ce n'est point là un fait extraordinaire; c'est un trait de routine, c'est un des usages du gouvernement des tzars.

Nous avons emprunté ce trait au dernier numéro de l'Édition française du Kolokol, publié en Belgique. Cette édition française ne disparaît pas, elle se transforme. Elle sera remplacée par une revue mensuelle imprimée à Genève. Nous serions heureux de pouvoir contribuer à son succès.

Ainsi que le dit l'illustré prosaïque qui dirige le Kolokol (la Cloche), l'heure est venue de sonner pour l'Assemblée nationale, d'appeler à une distinction générale tout le pays, sans distinction de classe.

Le tucin de A. Herzen trouvera de nombreux échos.

FAITS DIVERS.

Le lieu des réunions du Conseil Exécutif de Montréal est le St. Lawrence Hall.

Le Leader annonce que 9 compagnies volontaires doivent être envoyées à la frontière.

Un maître d'école de Québec est parti avec \$400 pour une souscription de deniers.

On dit que M. Tournegau va abandonner la mairie de Québec.

La compagnie des Chasseurs qui doit se rendre à la frontière, partira demain.

La guerre civile se déclare entre l'Espagne et le Chili.

Des démarches sont faites pour la création d'une nouvelle banque à London, Haut-Canada.

Le Col. Durie vient d'être nommé Député-Adjoint-Général de Milice pour le Haut-Canada.

Dimanche matin, un caporal du 20e régiment, nommé Th. Dunlevy, est mort subitement de diphtérie.

Le Glaciar de Huntingdon nous apprend que les Feniens ont donné un bal à Malone et que des discours incendiaires ont été prononcés.

Nous avons reçu la 4e livraison du Bulletin. Nous engageons le public à souscrire à cette intéressante et honnête publication.

Un avocat de Toronto, M. Edw. C. Jones a vient de subir son procès sans l'accomplissement de sa tâche.

Un cheval, appartenant à M. Alexis Pelland, de Berthier, a été volé jeudi soir. On connaît le voleur. Espérons qu'il sera arrêté.

Le matériel de la compagnie du chemin de fer d'Utica et de Prescott, a été vendu mardi à l'enchère. M. Jos. Robinson l'a acheté, pour la somme de \$200,000.

Un accident a eu lieu sur le Grand-Tronc, près de Windsor Mills. La chaudière a fait explosion. 3 hommes ont été blessés sérieusement, peut-être mortellement.

Lundi soir, un nommé André Alexandre est tombé à l'eau, vis-à-vis le quai des marchands. Il a été saisi par M. Jeremiah Butler, au moyen d'une corde.

Lundi dernier, 1839 diablons vivants ont été embarqués à la nuit sur les États-Unis. C'est malheureux qu'on ne les ait pas amenés à Montréal; on aurait pu les abonner à la Minerve.

O'Toole, le meurtrier de Gathias, vient d'être trouvé coupable d'homocide aux assises de Kingston. La sentence n'est pas encore prononcée.

Les membres du Cercle Légal sont priés de se réunir au No. 74, rue Saint-Jacques, pour entendre la seconde lecture de M. Magloire Lacombe sur le Droit Criminel.

Nous voyons avec plaisir que M. Alphonse Audet, l'adjudant du bataillon des Chasseurs-Canadiens, a obtenu son certificat de première classe.

La police a été informée que \$400 ont été volés chez M. Pierre Héland, rue Saint-Jacques. Le loquet de la porte était brisé, une chaise seule défendait l'entrée de la maison.

Deux fûts, empressés à Toronto, ont été arrosés que le but des fûts était de piller les banques de cette ville. Héland de dire que celles-ci ont pris leurs précautions.

Le comité nommé par la convention médicale de Québec pour indiquer des mesures sanitaires en cas de choléra, s'est mis en rapport avec les autorités de la quarantaine aux États-Unis. Il se réunira trois fois par semaine.

Les calets de l'école militaire se proposent de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

Qu'on se fasse une idée des frais de rédaction du journal anglais le Times. Chacune des lettres de son correspondant spécial en Orient et de son correspondant spécial en Europe, coûtent, tout compte fait, à cinquante livres sterling, (3,750 fr.).

En Angleterre, le député légal des livres est de cinq exemplaires; pour le Canada, c'est de dix, pour chaque des universités d'Oxford, de Dublin et d'Édimbourg, et le dernier pour la chambre des libraires.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

—Le Journal de Ste. Catherine, H. C., dit que l'évêque Lynch, de Toronto, a l'intention d'établir sa résidence à Ste. Catherine.

—Ce matin, Mary Elias Sutton, servante chez M. Pierre Poliquin, hôte de cette cité, a été abjurée de sa religion protestante à laquelle elle était, Irlandaise d'origine, apparue. M. et Mme Poliquin ont servi de Parrain et Marraine à la nouvelle convertie à la religion catholique. — *Ere Nouvelle.*

—L'évêque de St. Hyacinthe a conféré, dimanche dernier, au séminaire de Ste. Hyacinthe, le sous-diaconat à M. Louis Girard, fils de M. Michel Girard, ci-devant de Vercheres; et la tonsure à M. J. Ouellette, de Windsor, C. A. Collin, de Longueuil, et C. V. Gaudette, du diocèse des Trois-Rivières.

—Voilà un modèle de style, très bien entendu, de la Minerve. Parlant du Pays, elle dit: "Des deux colonnes de faits divers qu'il prépare actuellement, sans art et sans goût, il les pile de bord et d'autre, etc." Est-il étonnant qu'en voyant des phrases aussi peu françaises dans la Minerve, le *Journal de Ste. Catherine* s'élève de notre voisin et la propose comme un modèle de goût et de style? *Birds of feather flock together.*

—Les noyades causées par le mauvais état de la glace, commencent à bonne heure et continue. Avant hier, nous annonçons la mort d'un jeune bébé, qui s'était noyé en courant après une oie sur la glace. Aujourd'hui, nous apprenons la mort du fils de M. Moore A. Higgins, du bureau du Conseil Exécutif, à Outaouais. Cet enfant, âgé de 14 ans, s'est noyé en nageant samedi sur le canal Rideau.

—Un jeune homme de vingt ou vingt-deux ans se donnant le nom de Lewis Smith et disant venir de Toronto, a été arrêté samedi à St. Hilaire, après avoir volé dans la nuit précédente un nommé Larivé, de cette paroisse, qui lui avait donné l'hospitalité. — Une montre en argent et de \$3 et \$4. Smith s'est vanté hier d'avoir mis le feu à deux églises de Toronto. On a découvert sur sa personne 37 clés de toutes espèces, \$2 un timbre de Cour et divers petits objets tels que bagarins et six chevaliers d'industrie. Il nous paraît être un coquin effronté du plus dangereux caractère, d'un sang-froid merveilleux; son signalement ne peut être — nous en sommes convaincus — petit de taille mais fort brun, cheveux noirs, yeux noirs, nez et lèvres et vis, sans barbe, surtout brun, chapeau en feutre noir, gilet et pantalons gris.

L'assurance et le sang d'été de ce frison indigent un vol d'argent et plein d'expériences. Nos confrères de la presse rendraient peut-être service aux autorités en reproduisant ce signalement.

Il a été condamné ce matin à subir son procès le premier décembre prochain. — *Journal de St. Hyacinthe.*

—Le lieu des réunions du Conseil Exécutif de Montréal est le St. Lawrence Hall.

Le Leader annonce que 9 compagnies volontaires doivent être envoyées à la frontière.

Un maître d'école de Québec est parti avec \$400 pour une souscription de deniers.

On dit que M. Tournegau va abandonner la mairie de Québec.

La compagnie des Chasseurs qui doit se rendre à la frontière, partira demain.

La guerre civile se déclare entre l'Espagne et le Chili.

Des démarches sont faites pour la création d'une nouvelle banque à London, Haut-Canada.

Le Col. Durie vient d'être nommé Député-Adjoint-Général de Milice pour le Haut-Canada.

Dimanche matin, un caporal du 20e régiment, nommé Th. Dunlevy, est mort subitement de diphtérie.

Le Glaciar de Huntingdon nous apprend que les Feniens ont donné un bal à Malone et que des discours incendiaires ont été prononcés.

Nous avons reçu la 4e livraison du Bulletin. Nous engageons le public à souscrire à cette intéressante et honnête publication.

Un avocat de Toronto, M. Edw. C. Jones a vient de subir son procès sans l'accomplissement de sa tâche.

Un cheval, appartenant à M. Alexis Pelland, de Berthier, a été volé jeudi soir. On connaît le voleur. Espérons qu'il sera arrêté.

Le matériel de la compagnie du chemin de fer d'Utica et de Prescott, a été vendu mardi à l'enchère. M. Jos. Robinson l'a acheté, pour la somme de \$200,000.

Un accident a eu lieu sur le Grand-Tronc, près de Windsor Mills. La chaudière a fait explosion. 3 hommes ont été blessés sérieusement, peut-être mortellement.

Lundi soir, un nommé André Alexandre est tombé à l'eau, vis-à-vis le quai des marchands. Il a été saisi par M. Jeremiah Butler, au moyen d'une corde.

Lundi dernier, 1839 diablons vivants ont été embarqués à la nuit sur les États-Unis. C'est malheureux qu'on ne les ait pas amenés à Montréal; on aurait pu les abonner à la Minerve.

O'Toole, le meurtrier de Gathias, vient d'être trouvé coupable d'homocide aux assises de Kingston. La sentence n'est pas encore prononcée.

Les membres du Cercle Légal sont priés de se réunir au No. 74, rue Saint-Jacques, pour entendre la seconde lecture de M. Magloire Lacombe sur le Droit Criminel.

Nous voyons avec plaisir que M. Alphonse Audet, l'adjudant du bataillon des Chasseurs-Canadiens, a obtenu son certificat de première classe.

La police a été informée que \$400 ont été volés chez M. Pierre Héland, rue Saint-Jacques. Le loquet de la porte était brisé, une chaise seule défendait l'entrée de la maison.

Deux fûts, empressés à Toronto, ont été arrosés que le but des fûts était de piller les banques de cette ville. Héland de dire que celles-ci ont pris leurs précautions.

Le comité nommé par la convention médicale de Québec pour indiquer des mesures sanitaires en cas de choléra, s'est mis en rapport avec les autorités de la quarantaine aux États-Unis. Il se réunira trois fois par semaine.

Les calets de l'école militaire se proposent de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

Qu'on se fasse une idée des frais de rédaction du journal anglais le Times. Chacune des lettres de son correspondant spécial en Orient et de son correspondant spécial en Europe, coûtent, tout compte fait, à cinquante livres sterling, (3,750 fr.).

En Angleterre, le député légal des livres est de cinq exemplaires; pour le Canada, c'est de dix, pour chaque des universités d'Oxford, de Dublin et d'Édimbourg, et le dernier pour la chambre des libraires.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d'argent vient de donner, la semaine prochaine, un grand concert-promenade sous le patronage du général Miché. Les deux corps de musique des 30e et 60e régiments doivent y prendre part.

On nous apprend qu'un croissant d

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE
CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

CAPITAL - - - - - Deux Millions Sterling.

DEPARTEMENT DU FEU.

PROBABLEMENT LA PLUS GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU MONDE ENTIER.

REVENU ANNUEL - - - - - £500,000

FONDS EN MAINS POUR RENCONTRER LES PERTES, PLUS DE £500,000

Avantages pour les assurés contre le feu.

1. Sécurité absolue.
2. Revenu d'une importance sans exemple.
3. Propriété de toute description assurée à des taux modérés.
4. Promptitude et libéralité dans le règlement.

DEPARTEMENT DE LA VIE.

FORTS BONUS SUR LA VIE

DÉCLARÉS EN 1855 ET 1859.

DEUX par cent par ANNEE sur LA SOMME ASSURÉE.

LE PLUS FORT BONUS

CONTINUUELLEMENT DÉCLARÉ PAR AUCUN AUTRE BUREAU.

BONS AUX ASSURÉS SUR LA VIE.

LES DIRECTEURS ATTIRENT L'ATTENTION SUR QUELQUES-UNS DES AVANTAGES OFFERTS PAR "LA ROYALE"

1. La garantie d'un ample capital et exemption de l'assuré quant à la responsabilité de la société.
2. Prémium modéré.
3. Peu de charge d'administration.
4. Prompt règlement des réclamations.
5. Jour de grâce accordée avec l'interprétation la plus libérale.
6. Forte participation dans les profits par les ASSURÉS de leur montant au tous les cinq ans, aux polices qui auront alors deux ans d'existence.

H. L. ROUTH, Agent.
J. L. BRAULT, Agent pour le département français.

Janvier 1865.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ETNA,
AGENCE DE MONTREAL.

ÉTABLIE EN 1821.

Capital et Surplus.....\$1,000,000.

CETTE compagnie depuis si longtemps établie, continue à ASSURER CONTRE LES PERTES PAR LE FEU à des Taux très-favorables selon la nature du risque. Durant plus de quarante ans d'affaires en Canada, elle est accréditée de confiance publique par ses liquidations promptes et libérales de toute réclamation.

ROBERT WOOD, Agent, Montréal, Directeur pour le Canada. cm-105

Compagnie d'Assurance CONTRE LE FEU DE HARTFORD.

INCORPORÉE EN 1810.

Capital et Surplus.....\$1,500,000.

CETTE ancienne compagnie, bien connue, est prète à ASSURER à Montréal et ses environs, au taux contracté.

Toutes Pertes seront arrangées promptement et libéralement dans cette ville.

ROBERT WOOD, AGENT, Montréal cm-105

BUREAU DE LA Compagnie de l'Assurance Mutuelle CONTRE LE FEU Cité de Montréal.

LES membres de cette Compagnie sont notifiés qu'une REPARTITION de TROIS PAR CENT a été déclarée sur leurs Bilets de Primes consentis à la dite Compagnie pour l'année finissant le SECOND LUNDI d'Octobre 1865, et que la dite répartition est maintenue due et payable au Bureau de la dite Compagnie, No. 2, Rue St. Sacrement, Montréal, sans délai.

Ceux qui n'auront pas payés les TRENTE JOURS qui suivront le présent avis seront poursuivis, suivant la loi.

Par ordre du Bureau,
P. L. L'ETOURNEUX, Secrétaire-Trésorier.
Montréal, 12 octobre 1865. am-111

NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ CHEE.

ON demande un garçon actif, d'environ 14 ans, pour apprendre à poser les TUYAUX DE GAZ. Il devra parler les deux langues.

S'adresser au Bureau de la Compagnie.
GEO. ROBSON, Secrétaire.
juo-110

Beaume de Marube de Goulden

Pour Toux, Rhumes, Croup, Enrouements, Maux de Gorge, etc. — C'est un remède inappréciable et qui ne fait jamais défaut.

Préparé seulement par
J. GOULDEN, Pharmacien,
Près du Marché, Rue St. Laurent.

Huile de Foie de Morue, pure et fraîche.

A vendre par
J. GOULDEN, Pharmacien,
Près du Marché, Rue St. Laurent.

Bouteilles de Nourrices pour Enfants,

Complètes, 1s 3d chaque.

MAMELLES, de toutes sortes pour ces bouteilles, TUBES EN CAOUTCHOUC de la MAMELONNE en Vitre, en Caoutchouc, Bois, etc. SERINGUES de Richardson, de Lewis et autres Facteurs, en Vitre, Caoutchouc, Métal, etc.

A vendre par
J. GOULDEN
Chimiste et droguiste,
Près du Marché,
Rue St. Laurent,
21 oct.

AVIS SPECIAUX.

\$1,000 DE RECOMPENSE
A CELUI QUI PEUTRA PROUVER QU'IL A TUÉ UN INSECTE-VICAT.

L'Insecticide-Vicat
BREVETÉ.

NE DONNE PAS LA MORT

Instantanément aux insectes, tels que
Punaises, Coqueilles, Mites, Pucerons, etc., etc.

J'INSECTICIDE VICAT se compose d'une poudre et d'un soufflet à l'aide duquel cette poudre est lancée par atomes dans les endroits les plus recelés, un seul de ces atomes est suffisant pour la destruction de tout insecte.

L'Insecticide-Vicat a acquis une célébrité en France qui a valu la sanction des sociétés savantes et le brevet — il a été le seul admis aux expositions universelles de 1855 et de 1862.

Ce n'est pas un poison, car il n'est pas maléficiel aux hommes ni aux animaux vertébrés.

J'en garantis l'Efficacité et l'Innocuité

N'acceptez que ce qui est dans des flacons et des soufflets sur lesquels ma signature est apposée.

Ch. Bouard

Tout autre chose est: Contrefaçon Poisson et par conséquent dangereux.

GRANDS FLACONS, 50 cents
PETITS FLACONS, 30 cents

BOITES-COFFRETS, appareil garni de poudre 30 cents

INSUFFLATEURS, tout métal garni de poudre, 50 cents.

Entrepôt général et seule maison de Gros au Canada.

E. H. DOUCET,
485, RUE CRAIG, 485,
COIN DE LA RUE PERRAULT,
[Vis-à-vis la rue St. Gabriel]
MONTREAL.
20 mai 1865. 52

ACTE DES FAILLITES, 1864.

DANS L'AFFAIRE DE THOMAS DAVIDSON.

INSOLVABLE.

LES créanciers de l'Insolvable sont notifiés de s'assembler à mon bureau à Montréal, MARDI, le CINQUIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à ONZE heures de l'AVANT-MIDI, pour l'examen public de l'Insolvable et des moyens à prendre pour l'arrangement de ses affaires en général.

PHILIP S. ROSS, Syndic.
No. 8, Rue des Sœurs-Grises, }
Montréal, 10 nov. 1865. } bs-123

ACTE DES FAILLITES, 1864.

DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM WATSON TURNBULL ET DAVID BRODIE, Insolvable.

UNE seconde liste de dividende a été préparée et restera soumise aux objections jusqu'au VINGT-CINQUIÈME jour de Novembre courant.

T. S. BROWN, Syndic Officiel.
Montréal, 5 nov. 1865. bs-121

ACTE DES FAILLITES, de 1864.

DANS L'AFFAIRE DE GEORGE MATTHEW ORR, Insolvable.

LES créanciers de l'Insolvable sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 6, Bureau de la Bourse, rue St. Sacrement, dans la cité de Montréal, LUNDI, le VINGTIÈME jour de Novembre 1865, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public de l'Insolvable et des moyens à prendre pour le recouvrement des dettes dues au dit failli.

T. S. BROWN, Syndic Officiel.
Montréal, 5 nov. 1865. bs-121

QUI VEUT DE L'ARGENT ?

TOUS les cultivateurs et autres personnes de la campagne qui désirent FAIRE FORTUNE

n'ont qu'à chercher des COQUILLES qui se trouvent dans les petites Rivières, Ruissaux et défilés de ce pays.

En les ouvrant, on trouve en quantité, sinon dans toutes, du moins, dans un grand nombre, DES PIERRES PRÉCIEUSES se trouvent aussi en grande quantité sur le lit et les rives des cours d'eau. Les soussignés achèteront à un prix très élevé les perles et ces pierres.

Les personnes qui les envoient par la poste en recevront le montant par le retour du courrier.

M. Doucet tient aussi un grand assortiment de bijouteries et d'objets de fantaisie qu'il vend à des prix très modérés.

Se charge du raccommodage de vieux bijoux, etc.

E. H. DOUCET,
No. 485, rue Craig, Montréal.
6 juillet. cm-09

BANQUES.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

UN Dividende de quatre pour CENT a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital payé de La Banque Jacques-Cartier, et sera payable, au Bureau de la Banque, le 21 et après le PREMIER DÉCEMBRE prochain.

Les livres de transport seront fermés du 15 au 30 Novembre prochain inclusivement.

Par ordre du Bureau,
H. COTTÉ, Caissier.
Montréal 3 novembre. am-120

BANQUE DE MONTREAL.

EST par le présent donné qu'un DIVIDENDE de QUATRE pour cent sur le Fonds capital de cette Institution a été déclaré pour les six mois courant et qu'il sera payable dans le mois de Banque, en cette ville, le ou après VENDREDI, le PREMIER DÉCEMBRE prochain.

Les livres de transport seront fermés du 15 au 30 Novembre prochain inclusivement.

Par ordre du Bureau,
E. H. KING, Gérant-Général.
Montréal, 3 Novembre. bjspsam-120

AGENCE POUR LES RECLAMATIONS aux ETATS-UNIS PERMANENTEMENT ETABLIE.

ON se chargera de la collecte des PENSIONS, ARGENT, PRIMES dus aux Soldats Canadiens ainsi qu'aux Marins qui ont servi dans l'Armée et la Marine des Etats-Unis, quel droit à des Pensions.

QUELS SONT CEUX QUI ONT DROIT A RECEVOIR UNE PENSION

10. Les soldats et les Marins.
20. Les Veuves.
30. Les Orphelins au-dessous de seize ans.
40. La mère si elle dépendait du travail de son Mari pour vivre (en tout ou en partie).
50. Les orphelins au-dessous de seize ans, si également elles dépendaient du travail du défunt pour vivre (en tout ou en partie).

On ne charge rien jusqu'à ce que les réclamations soient collectées.

On obtient tous les renseignements possibles relatifs aux Soldats et Marins sans charges, excepté la dépense de Poste.

On répondra aux Lettres par le retour de la Maille.

Toutes les affaires transigées avec promptitude et à crédit. Ceux qui ont soutenu la rébellion du Sud ne devront pas faire application.

Les Messieurs de Clergé, les Magistrats et autres personnes, rendront un service important aux personnes affligées, en cherchant à faire connaître le but de la présente annonce.

EDWARD C. WARD,
American House,
No. 42, Rue St-Henri,
Montréal C. E.
28 octobre cm-117

MACHINES PATENTÉES pour tordre le linge.

CETTE machine connue sous le nom de "Universal" mune de Roues dentées, s'adapte facilement sur toute espèce de cure. Elle sauve de l'ouvrage ! Elle ménage le linge ! Toute personne tenant Maison devrait en avoir une.

A vendre chez
G. HAGAR & Co.,
Nouveau Numéro 520 Rue St. Paul.
30 septembre juo-105

MM. MALO ET RITCHOT
Marchands-Tailleurs

No. 253, Rue Notre-Dame.

SE font un devoir de remercier leurs amis et le public en général pour l'encouragement libéral qu'ils ont reçu, et profitent de l'occasion pour leur annoncer qu'ils viennent de recevoir leur ASSORTIMENT D'ETOFFES pour l'AUTOMNE. Ces marchandises ont été choisies avec la plus scrupuleuse attention et messieurs les amateurs de la mode y trouveront amplement de quoi satisfaire leurs exigences. Comme par le passé, les Soussignés s'appliquent à maintenir la bonne réputation de leur maison, pour la coupe et le fini des pièces fabriquées dans leurs ateliers.

MALO ET RITCHOT.
28 sept. cm-106

MEDECINES.

SALSEPAREILLE DE BRISTOL
(en bouteilles d'une pinte.)

Le grand Purificateur du sang !

Particulièrement recommandé pendant le printemps et l'été, lorsque le sang est épais, la circulation difficile et que les humeurs du corps deviennent malsaines par leurs sécrétions dans la peau durant les mois d'hiver. Ce puissant désinfectant nettoie toutes les parties du système et devrait être pris tous les jours comme boisson diurétique pour tous ceux qui sont malades ou qui veulent éloigner les maladies. C'est la seule véritable préparation pour la guérison permanente des cas les plus dangereux parmi les maladies suivantes :

Scrofule, Dartres, Tumeurs, Ulcères et Impétigo pour toutes les espèces d'Eruptions Scrofuleuses. C'est aussi un remède sans pareil pour les Rhumes, Ecoulements Nasaux, Névralgie, Douleur, Langueurs, Étourdissements et toutes les Maladies du Foie, les Fièvres Intermittentes, Fièvres Bilieuses, Jaunisses, etc., etc.

On garantit que c'est la préparation la plus pure et la plus puissante, faite avec la véritable Salsepareille de Honduras, et c'est la seule qui puisse guérir les maladies syphilitiques dans leur forme la plus dangereuse.

C'est le meilleur remède, et de fait le seul sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang et particulièrement les

ACTE DES FAILLITES, 1864.

DANS L'AFFAIRE DE THOMAS DAVIDSON.

INSOLVABLE.

LES créanciers de l'Insolvable sont notifiés de s'assembler à mon bureau à Montréal, MARDI, le CINQUIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à ONZE heures de l'AVANT-MIDI, pour l'examen public de l'Insolvable et des moyens à prendre pour l'arrangement de ses affaires en général.

PHILIP S. ROSS, Syndic.
No. 8, Rue des Sœurs-Grises, }
Montréal, 10 nov. 1865. } bs-123

ACTE DES FAILLITES, 1864.

DANS L'AFFAIRE DE WILLIAM WATSON TURNBULL ET DAVID BRODIE, Insolvable.

UNE seconde liste de dividende a été préparée et restera soumise aux objections jusqu'au VINGT-CINQUIÈME jour de Novembre courant.

T. S. BROWN, Syndic Officiel.
Montréal, 5 nov. 1865. bs-121

ACTE concernant la Faillite 1864

DANS L'AFFAIRE DE SAMUEL McDONELD, du Township de Clarendon, C. E. INSOLVABLE.

LES créanciers de l'Insolvable sont notifiés de s'assembler à mon bureau, dans le Village de Portage-du-Fort, C. E., MARDI, le 21 de Novembre courant, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public de l'Insolvable et déterminer sur les moyens à prendre pour arranger ses affaires en général.

WM. O'MEARA, Syndic.
Portage du Fort, }
4 nov. 1865. } bs-121

ACTE DES FAILLITES DE 1864.

PROVINCE DU CANADA }
DISTRICT DE MONTREAL }
DANS LA COUR SUPERIEURE POUR LE BAS-CANADA.

DANS L'AFFAIRE DE FRANCIS STEPHENS, de la Cité et du District de Montréal, Marchand, tant individuellement qu'en sa qualité de co-associé, de la Maison W. McBAIN & CO, se composant du dit Francis Stephens et de William McBain de la dite Cité de Montréal, associés, comme Marchands en gros et manufacturiers de chaussures, à Montréal.

AVIS est par les présents donné que le soussigné a été nommé par la Cour, un commissaire de la dite affaire, le premier jour de DÉCEMBRE prochain à DIX heures du matin, afin de recevoir un état de ses affaires, et de nommer un Syndic auquel il pourra faire une cession en vertu de l'acte susdit.

GEORGE TRELFOED,
Clarendon 27 octobre 1865 bs-1120

AVIS.

M. P. A. MERCIER vient d'être nommé seul Agent pour la Vente en Gros du célèbre NOIR A SOULIERS à l'épreuve de l'Eau de M. TUCKER de Londres. C'est le meilleur Noir que l'on puisse employer. Les Chaussures, même grassées avec l'importe qui auparavant, deviennent claires et reluisantes. Cet Article est très-recommandé, et peut être garanti en toute sûreté.

1er août. 80

WM. ARMSTRONG
MARCHAND DE VINS, LIQUEURS, ETC., ETC., ETC.

48 Rue St. Vincent
MONTREAL.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir les derniers arrivages un grand assortiment de VINS, LIQUEURS, ETC., des marques les mieux choisies, qui vendra à des prix excessivement réduits.

100 Caisnes de CLARET, de \$2.50 et plus.
10 juin. 69

Magnifique Propriété à Vendre SITUÉE CON DES RUES ST. ANTOINE ET LUSIGNAN.

Pour autres informations, s'adresser à ROUER ROY, Ec. Avocat, 31, Petite Rue St. Jacques, ou à E. ROY, Ec., Avocat, 182, Rue Notre-Dame.
26 sept. 68-104

MEDECINES.

SALSEPAREILLE DE BRISTOL
(en bouteilles d'une pinte.)

Le grand Purificateur du sang !

Particulièrement recommandé pendant le printemps et l'été, lorsque le sang est épais, la circulation difficile et que les humeurs du corps deviennent malsaines par leurs sécrétions dans la peau durant les mois d'hiver. Ce puissant désinfectant nettoie toutes les parties du système et devrait être pris tous les jours comme boisson diurétique pour tous ceux qui sont malades ou qui veulent éloigner les maladies. C'est la seule véritable préparation pour la guérison permanente des cas les plus dangereux parmi les maladies suivantes :

Scrofule, Dartres, Tumeurs, Ulcères et Impétigo pour toutes les espèces d'Eruptions Scrofuleuses. C'est aussi un remède sans pareil pour les Rhumes, Ecoulements Nasaux, Névralgie, Douleur, Langueurs, Étourdissements et toutes les Maladies du Foie, les Fièvres Intermittentes, Fièvres Bilieuses, Jaunisses, etc., etc.

On garantit que c'est la préparation la plus pure et la plus puissante, faite avec la véritable Salsepareille de Honduras, et c'est la seule qui puisse guérir les maladies syphilitiques dans leur forme la plus dangereuse.

C'est le meilleur remède, et de fait le seul sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang et particulièrement les

Pillules Végétales et Sucrées

DE BRISTOL.

Le Grand Remède à toutes les maladies du Foie, de l'Estomac et des Intestins.

Placé en soie et pouvant résister à tous les climats.

Ces Pillules sont préparées expressément pour agir simultanément, avec le Grand Purificateur de Sang, LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL, dans tous les cas où la cause de la maladie se trouve dans l'impureté du sang. Les malades n'ont pas besoin de désespérer. Sous l'influence de ces deux GRANDS REMÈDES, les maladies qui ont été considérées jusqu'à présent comme incurables disparaissent promptement et infailliblement. Dans les maladies suivantes, ces pillules sont le meilleur remède qui ait jamais existé :

La Dyspepsie, ou Indigestion, maladies du Foie, Constipation, Mal de tête, Hydropsie, etc.

Vendu à Montréal, chez Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, Davidson et Cie, Kenneth Campbell, J. Gardner, J. A. Harte, Picaud et Fils, H. R. Gray, J. Goulden et par tous les droguistes.

20 juin 1865. aa-63

MEDECINES.

Préparations Véritables DE HELMBOLD

Composition fortement concentrée

EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,
REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE
Pour les Maladies de la Vessie, des Rognons, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les forces absorbantes à l'état de santé. Il dissout les sédiments de dépôts calcaires, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

EXTRAIT DE BUCHU
DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse Impuissance
Perte de mémoire Mains brillantes
Faiblesse nerveuse Difficulté à respirer
Faiblesse de la vue Insomnies
Lassitude générale Douleurs aux reins
Éruptions sur le visage Rougeur de la peau
Pâleur Sècheresse de la peau

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent suivre

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens commencent la cause de leurs souffrances ; mais personne ne l'avoue. Les registres des Asiles d'Aliénés, et les tristes décès par suite de consommation prouvent amplement la vérité de ce cas.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, requiert l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède, et pour toutes les indigestions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état

REVENEZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède.

MEDECINES.

Préparations Véritables DE HELMBOLD

Composition fortement concentrée

EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,
REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE
Pour les Maladies de la Vessie, des Rognons, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les forces absorbantes à l'état de santé. Il dissout les sédiments de dépôts calcaires, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

EXTRAIT DE BUCHU
DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse Impuissance
Perte de mémoire Mains brillantes
Faiblesse nerveuse Difficulté à respirer
Faiblesse de la vue Insomnies
Lassitude générale Douleurs aux reins
Éruptions sur le visage Rougeur de la peau
Pâleur Sècheresse de la peau

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent suivre

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens commencent la cause de leurs souffrances ; mais personne ne l'avoue. Les registres des Asiles d'Aliénés, et les tristes décès par suite de consommation prouvent amplement la vérité de ce cas.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, requiert l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède, et pour toutes les indigestions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état

REVENEZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède.

MEDECINES.

Préparations Véritables DE HELMBOLD

Composition fortement concentrée

EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,
REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE
Pour les Maladies de la Vessie, des Rognons, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les forces absorbantes à l'état de santé. Il dissout les sédiments de dépôts calcaires, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

EXTRAIT DE BUCHU
DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse Impuissance
Perte de mémoire Mains brillantes
Faiblesse nerveuse Difficulté à respirer
Faiblesse de la vue Insomnies
Lassitude générale Douleurs aux reins
Éruptions sur le visage Rougeur de la peau
Pâleur Sècheresse de la peau

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent suivre

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens commencent la cause de leurs souffrances ; mais personne ne l'avoue. Les registres des Asiles d'Aliénés, et les tristes décès par suite de consommation prouvent amplement la vérité de ce cas.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, requiert l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède, et pour toutes les indigestions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état

REVENEZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède.

MEDECINES.

Préparations Véritables DE HELMBOLD

Composition fortement concentrée

EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,
REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE
Pour les Maladies de la Vessie, des Rognons, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les forces absorbantes à l'état de santé. Il dissout les sédiments de dépôts calcaires, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

EXTRAIT DE BUCHU
DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse Impuissance
Perte de mémoire Mains brillantes
Faiblesse nerveuse Difficulté à respirer
Faiblesse de la vue Insomnies
Lassitude générale Douleurs aux reins
Éruptions sur le visage Rougeur de la peau
Pâleur Sècheresse de la peau

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent suivre

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens commencent la cause de leurs souffrances ; mais personne ne l'avoue. Les registres des Asiles d'Aliénés, et les tristes décès par suite de consommation prouvent amplement la vérité de ce cas.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, requiert l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède, et pour toutes les indigestions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état

REVENEZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède.

MEDECINES.

Préparations Véritables DE HELMBOLD

Composition fortement concentrée

EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,
REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE
Pour les Maladies de la Vessie, des Rognons, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les forces absorbantes à l'état de santé. Il dissout les sédiments de dépôts calcaires, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

EXTRAIT DE BUCHU
DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse Impuissance
Perte de mémoire Mains brillantes
Faiblesse nerveuse Difficulté à respirer
Faiblesse de la vue Insomnies
Lassitude générale Douleurs aux reins
Éruptions sur le visage Rougeur de la peau
Pâleur Sècheresse de la peau

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent suivre

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens commencent la cause de leurs souffrances ; mais personne ne l'avoue. Les registres des Asiles d'Aliénés, et les tristes décès par suite de consommation prouvent amplement la vérité de ce cas.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, requiert l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède, et pour toutes les indigestions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état

REVENEZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède.

MEDECINES.

Préparations Véritables DE HELMBOLD

Composition fortement concentrée

EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,
REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE
Pour les Maladies de la Vessie, des Rognons, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les forces absorbantes à l'état de santé. Il dissout les sédiments de dépôts calcaires, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

EXTRAIT DE BUCHU
DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse Impuissance
Perte de mémoire Mains brillantes
Faiblesse nerveuse Difficulté à respirer
Faiblesse de la vue Insomnies
Lassitude générale Douleurs aux reins
Éruptions sur le visage Rougeur de la peau
Pâleur Sècheresse de la peau

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent suivre

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens commencent la cause de leurs souffrances ; mais personne ne l'avoue. Les registres des Asiles d'Aliénés, et les tristes décès par suite de consommation prouvent amplement la vérité de ce cas.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, requiert l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède, et pour toutes les indigestions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état

REVENEZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède.

MEDECINES.

Préparations Véritables DE HELMBOLD

Composition fortement concentrée

EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,
REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE
Pour les Maladies de la Vessie, des Rognons, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les forces absorbantes à l'état de santé. Il dissout les sédiments de dépôts calcaires, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

EXTRAIT DE BUCHU
DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse Impuissance
Perte de mémoire Mains brillantes
Faiblesse nerveuse Difficulté à respirer
Faiblesse de la vue Insomnies
Lassitude générale Douleurs aux reins
Éruptions sur le visage Rougeur de la peau
Pâleur Sècheresse de la peau

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent suivre

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens commencent la cause de leurs souffrances ; mais personne ne l'avoue. Les registres des Asiles d'Aliénés, et les tristes décès par suite de consommation prouvent amplement la vérité de ce cas.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, requiert l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède, et pour toutes les indigestions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état

REVENEZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède.

MEDECINES.

Préparations Véritables DE HELMBOLD

Composition fortement concentrée

EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,
REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE
Pour les Maladies de la Vessie, des Rognons, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les forces absorbantes à l'état de santé. Il dissout les sédiments de dépôts calcaires, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

EXTRAIT DE BUCHU
DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse Impuissance
Perte de mémoire Mains brillantes
Faiblesse nerveuse Difficulté à respirer
Faiblesse de la vue Insomnies
Lassitude générale Douleurs aux reins
Éruptions sur le visage Rougeur de la peau
Pâleur Sècheresse de la peau

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent suivre

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens commencent la cause de leurs souffrances ; mais personne ne l'avoue. Les registres des Asiles d'Aliénés, et les tristes décès par suite de consommation prouvent amplement la vérité de ce cas.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, requiert l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède, et pour toutes les indigestions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état

REVENEZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède.

MEDECINES.

Préparations Véritables DE HELMBOLD

Composition fortement concentrée

EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,
REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE
Pour les Maladies de la Vessie, des Rognons, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les forces absorbantes à l'état de santé. Il dissout les sédiments de dépôts calcaires, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

EXTRAIT DE BUCHU
DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse Impuissance
Perte de mémoire Mains brillantes
Faiblesse nerveuse Difficulté à respirer
Faiblesse de la vue Insomnies
Lassitude générale Douleurs aux reins
Éruptions sur le visage Rougeur de la peau
Pâleur Sècheresse de la peau

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent suivre

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens commencent la cause de leurs souffrances ; mais personne ne l'avoue. Les registres des Asiles d